

# Plan d'Action Annuel d'Accessibilité Numérique 2025

## SCANORMANDE

### 1. Introduction

Le présent Plan d'Action Annuel pour 2025 s'inscrit dans le cadre du Schéma Pluriannuel d'Accessibilité Numérique 2025–2027 de la SCANORMANDE. Il détaille les actions prioritaires à mener au cours de l'année 2025 pour initier la démarche d'amélioration de l'accessibilité numérique des services de la SCANORMANDE, conformément au Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA version 4.1.2).

Les priorités de l'année 2025 portent sur les fondations de la démarche : désignation d'un référent accessibilité numérique, audit et amélioration du site web institutionnel, recensement des outils numériques, et premières actions de sensibilisation des équipes.

### 2. Rappel des Objectifs Stratégiques (issus du Schéma Pluriannuel)

- Mettre en conformité progressive les services numériques identifiés au périmètre.
- Développer une culture de l'accessibilité au sein des équipes de la SCANORMANDE.
- Intégrer durablement les exigences d'accessibilité dans le cycle de vie des projets numériques.
- Mettre en place une gouvernance dédiée à l'accessibilité numérique.
- Garantir la transparence et l'amélioration continue via la prise en compte des retours utilisateurs.

### 3. Plan d'actions prioritaire 2025

#### Désignation du référent accessibilité numérique

La désignation du référent accessibilité numérique est une étape structurante de la gouvernance. Cette personne (ou ce service) assurera la coordination des actions, la centralisation des retours utilisateurs, l'animation des relais internes et le pilotage des audits et plans d'action. Sa mission débutera officiellement dès validation par la direction courant 2025.

Le tableau ci-dessous présente les actions à engager en 2025. À la date de publication, le site web institutionnel a déjà fait l'objet d'un audit d'accessibilité et d'améliorations concrètes.

Type	Action	Détail	Pilote(s)	Echéancier
Organisation	Validation et publication du Schéma Pluriannuel	Finaliser et publier le schéma pluriannuel sur le site scanormande.leclerc après validation par la Direction.	Direction	T2 2025
Organisation	Création du canal de contact	Mettre en place l'adresse email <a href="mailto:accessibilite.numerique@scanormande.leclerc">accessibilite.numerique@scanormande.leclerc</a> et le processus de traitement des retours.	DSI	T1 2025
Organisation	Rédaction et publication de la déclaration d'accessibilité	Rédiger et publier la déclaration de conformité du site	DSI / Prestataire externe	T2 2025

		www.scanormande.leclerc sur la base de l'audit de validation.		
Organisation	Désignation formelle du référent accessibilité	Nommer la personne ou le service en charge du pilotage de l'accessibilité pour l'ensemble de la SCANORMANDE.	Direction	T1 2025
Organisation	Formation du référent accessibilité	Assurer une montée en compétence du référent sur les aspects normatifs (RGAA), techniques et organisationnels.	RH / Direction	T3 2025
Organisation	Intégration de l'accessibilité dans les processus	Initier la mise à jour des modèles de cahiers des charges et des fiches de poste pour les profils concernés (IT, communication).	Achats / RH / DSI / Communication	T3 2025
Organisation	Mise en place d'un comité de suivi	Créer un groupe de travail transverse (Qualité, DSI, Communication, RH, Métiers) pour partager les avancées et coordonner les actions.	Référent accessibilité	T4 2025
Audit et mise en conformité	Audit de conformité du site web institutionnel	Réaliser l'audit complet du site web <a href="http://www.scanormande.leclerc">www.scanormande.leclerc</a>	Prestataire externe	T2 2025

		pour identifier l'ensemble des non-conformités		
Audit et mise en conformité	Mise en oeuvre des corrections du site web institutionnel	Déployer les correctifs techniques et éditoriaux nécessaires pour lever les non-conformités identifiées.	Prestataire externe	T2 2025
Audit et mise en conformité	Audit de validation du site web institutionnel	Mener un audit de contrôle pour vérifier la bonne application des correctifs et mesurer le taux de conformité atteint.	Prestataire externe	T2 2025
Sensibilisation	Atelier de sensibilisation du CODIR	Présenter les enjeux légaux, business et humains de l'accessibilité numérique au comité de direction pour garantir le portage stratégique.	Référent accessibilité	T2 2025
Sensibilisation	Communication interne	Rédiger une communication pour l'intranet ou les canaux internes afin de présenter la démarche à l'ensemble des collaborateurs.	RH / Communication	T4 2025

## Indicateurs de succès pour 2025

- Le référent accessibilité numérique est officiellement nommé et a suivi sa formation initiale.

- Le site web [www.scanormande.leclerc](http://www.scanormande.leclerc) atteint un taux de conformité au RGAA d'au moins 80 %.
- Le schéma pluriannuel et la déclaration d'accessibilité sont publiés et accessibles.
- Le canal de contact est opérationnel.
- Au moins deux sessions de sensibilisation ont été réalisées.

## Budget prévisionnel 2025

Une enveloppe budgétaire est allouée pour l'année 2025 afin de couvrir les coûts liés :

- Aux prestations d'audit et d'accompagnement externe.
- Aux actions de formation (référent).
- Au temps alloué par les équipes internes pour la mise en œuvre des corrections.
- Le détail du budget est géré en lien avec le référent accessibilité numérique et la Direction Générale.

## Liste des outils numériques prioritaires

Nom de l'outil / service	URL (si applicable)	Statut d'accessibilité	Etat conformité
Site web institutionnel	<a href="https://www.scanormande.leclerc">https://www.scanormande.leclerc</a>	Audit en cours	
Outils internes / intranet		Audit en cours	

Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, la liste complète ne figure pas dans les documents publics.